



VILLE DE RAMBOUILLET

CHARTRE L'ILOT FAMILLES

Dans le cadre des mesures sanitaires annoncées par le guide ministériel Covid-19-, nous vous présentons la nouvelle charte.

- L'Ilot Familles est ouvert pour tous les enfants jusqu'à 4 ans :

- le mardi de 9h30 à 10h30 et de 11h à 12h
- le jeudi de 14h30 à 15h30 et de 16h à 17h
- hors période scolaire (zone C), habitant de la commune
- Lieu gratuit et anonyme
- Inscription obligatoire par mail : laep@rambouillet.fr en précisant le prénom et l'âge de l'enfant.
- Cet espace peut accueillir 6 personnes (enfants, adultes et accueillantes) maximum par séance
- C'est un lieu de rencontre où l'enfant joue, découvre, regarde, expérimente
- C'est un espace pour permettre des temps privilégiés entre parents et enfants
- C'est un espace pour favoriser les échanges dans le respect mutuel de chacun, le non-jugement et la confidentialité.
- Le matériel à disposition est utilisé librement et reste au LAEP. Il est demandé de le respecter afin qu'il serve au plus grand nombre.
- Chaque enfant reste sous la responsabilité de son parent tout au long de l'accueil
- Le port du masque est obligatoire
- Le lavage des mains au gel hydroalcoolique de l'adulte doit être fait en arrivant dans l'espace. Le lavage des mains au savon et à l'eau de l'enfant doit être fait avant d'accéder aux espaces de jeux.
- Des sur-chaussures doivent être utilisées pour entrer dans les locaux. Des chaussons peuvent être apportés pour les enfants
- Rester chez soi en cas d'apparition de symptômes du covid-19 chez l'enfant ou au sein de son entourage
- Durant l'accueil, informer immédiatement les accueillantes de l'apparition de symptômes chez l'enfant ou l'accompagnant.
- Les portables doivent être en mode silencieux.